

HAUSSE DES FACTURES DE GAZ AU 1ER OCTOBRE 2026

+ 63 % EN CINQ ANS POUR LES MÉNAGES, L'ÉTAT RENFLOUE UNE FOIS DE PLUS LES CAISSES DU GOUVERNEMENT SUR LE DOS DES USAGERS

Au 1^{er} octobre 2026, jour de présentation du budget du gouvernement, le prix repère de vente de gaz fixé par la CRE augmente de 6,3 %. C'est un nouveau record historique pour les factures gaz des ménages, sans compter sur la hausse de l'électricité à venir prochainement.

Pour un foyer qui se chauffe au gaz (11 200 kWh/an), la facture annuelle atteint désormais 1 991 € TTC, contre environ 1225€ en octobre 2021. Sur la même période, la TVA prélevée sur cette facture a presque doublé, passant d'environ 179 € à 332 € par an. La seule hausse du 1^{er} octobre représente plus de 5 millions d'euros de TVA supplémentaire dès le premier mois, et jusqu'à 80 à 120 millions d'euros cumulés sur une année pleine, si ce prix se maintient avec les hausses de consommation sur la période hivernale.

EN PRENANT JUSTE LES 5 DERNIÈRES ANNÉES DE HAUSSES DES FACTURES DE GAZ, LE MONTANT PAYÉ PAR LES FOYERS QUI SE CHAUFFENT AU GAZ A BORDI DE 766 €

La FNME-CGT dénonce une triple peine pour les usagers qui :

- Subissent la spéculation sur les prix du gaz, depuis l'ouverture des marchés
- Alimentent les caisses de l'État via une injuste TVA alourdie à 20 % depuis le 1^{er} août 2025.
- Pire encore, financent les dividendes versés gracieusement aux actionnaires d'Engie où l'Etat passe encore à la caisse, et récupère 23% soit 850 millions d'euros pour la seule année 2025 versés en 2026.

LA FNME-CGT EXIGE :

- La baisse des factures de gaz ET d'électricité, avec une fiscalité où l'énergie est reconnue comme un bien de première nécessité (tva 5,5 %), aux coûts réels et justes, permettant l'investissement de long terme et la sécurité d'approvisionnement.
- La planification, à court, moyen et long terme, d'investissement massifs dans l'industrie, intégrant compétences, chaîne d'approvisionnement et les capacités de production « Made in France ».
- Des nationalisations nouvelles, pour l'électricité comme pour les gaz, permettant de bénéficier des avantages de ces énergies complémentaires et non en les opposant.
- La sortie du marché de l'électricité et des gaz, biens essentiels devant être au coût le plus juste en excluant toute spéculation financière.
- La maîtrise publique et démocratique, via une gouvernance tripartite du secteur de l'énergie : État, Usagers et Personnel des IEG.

Dans un contexte de crise énergétique sans précédent, où le poids des énergies plonge le pays en grande précarité, le gouvernement fait le choix de se renflouer en rackettant les Français.

Dans un même temps, ce même gouvernement décide de s'attaquer aux électriciens et gaziers cherchant à remettre en cause nos acquis sociaux.

Face à cette situation d'urgence et au mutisme du Premier ministre, la FNME-CGT s'engage à agir sur l'ensemble du territoire pour rendre du pouvoir d'achat aux usagers.